

Droit du travail : relations individuelles et collectives



Cliquez-ici pour vous inscrire

Code CPF

LG036C74

Objectif général

Comprendre les règles du droit du travail pour un usage efficace en entreprise. Assurer la gestion juridique du personnel par une juste compréhension des règles du droit du travail et de leurs usages : recrutement, contrat de travail, rémunération, temps de travail, conditions de travail, droits et libertés, rupture du contrat, etc. Mettre en œuvre et développer les relations sociales de travail en entreprise en application du droit du travail

Conditions d'accès

Admission après entretien

📘 Descriptif

- Relations individuelles (formation, mise en oeuvre, rupture du contrat de travail)
- Relations collectives (Droit syndical, accords collectifs, institutions représentatives du personnel, dialogue social dans l'entreprise, statuts des représentants des travailleurs, conflits collectifs du travail)
- Droit social européen et international (Institutions internationales, articulation des normes, relations individuelles et collectives du travail, relations transnationales, protection sociale, droit comparé)

✓ Modalités de validation

Examen fin de semestre

★ Points forts de la formation

Ce bloc est intégré au parcours de la licence générale de gestion parcours droit appliqué à l'entreprise. Il permet de mettre en œuvre les règles juridiques du droit du travail pour devenir Conseiller en droit social (CC03).

Tarif : 2 300€

PROGRAMME

Modalité du bloc : Mixte

Ce bloc est composé de :

📄 **Droit du travail : relations individuelles**

📄 **Droit du travail : relations collectives**

📄 **Droit social européen et international**